AVERTISSEUR LUMINEUX ET SONORE MURAL
Référence : 06304

RESUME

L'avertisseur lumineux et sonore mural est idéal pour une utilisation industrielle. Son boîtier rouge en plastique ABS ignifugé et son IP65 le rendent résistant à la poussière et à l'eau. Différents coloris de lentille sont disponibles pour convenir à de nombreuses utilisations dans des zones bruyantes : rouge, bleu, vert, orange, transparent, blanc opale. Vous pouvez également choisir entre un éclairage Xénon ou LED.

Les points forts :

- 108 dB
- IP65
- Éclairage Xénon ou LED
- Différents coloris et voltages au choix
- Normes CE et RoHS

Profitez de la livraison offerte à partir de 3 avertisseurs.

DECLINAISONS

Couleur	Alimentation	Eclairage
Orange	24 V	Xénon
Orange	48 V	Xénon
Orange	115 V	Xénon
Orange	230 V	Xénon
Transparent	24 V	Xénon
Transparent	115 V	Xénon
Transparent	230 V	Xénon
Vert	24 V	Xénon
Vert	115 V	Xénon
Vert	230 V	Xénon
Bleu	24 V	Xénon

Bleu	115 V	Xénon
Bleu	230 V	Xénon
Blanc opale	24 V	Xénon
Blanc opale	115 V	Xénon
Blanc opale	230 V	Xénon
Rouge	24 V	Xénon
Rouge	48 V	Xénon
Rouge	115 V	Xénon
Rouge	230 V	Xénon
Orange	24 V	LED
Transparent	24 V	LED
Vert	24 V	LED
Bleu	24 V	LED
Blanc opale	24 V	LED
Rouge	24 V	LED
Bleu	48 V	Xénon
Vert	48 V	Xénon
Transparent	48 V	Xénon
Blanc opale	48 V	Xénon
Blanc opale	48 V	LED
Bleu	48 V	LED
Transparent	48 V	LED
Vert	48 V	LED
Rouge	48 V	LED
Orange	48 V	LED
Orange	115 V	LED
Transparent	115 V	LED
Vert	115 V	LED
Rouge	115 V	LED
Blanc opale	115 V	LED
Bleu	115 V	LED
Rouge	230 V	LED
Orange	230 V	LED
Vert	230 V	LED
Blanc opale	230 V	LED
Transparent	230 V	LED
Bleu	230 V	LED

DESCRIPTION

Qu'est-ce qu'un avertisseur lumineux et sonore mural ?

Notre avertisseur lumineux et sonore mural est un dispositif de signalisation industrielle, marine ou tertiaire pour environnement bruyant. Performant grâce à sa puissance sonore de 108 dB, il est également robuste avec un IP65 (indice de protection). Ce système combiné inclut une alarme à 2 niveaux et propose 32 sons à choisir lors de l'installation (grâce

à un commutateur). Nous vous proposons des avertisseurs jusqu'à 120 dB sur devis.

Aussi, il peut être stocké à des températures comprises entre -40 et +70°C, cependant lorsqu'il est en fonctionnement la température minimale ne doit pas aller au-delà de -35°C. Le taux d'humidité dans la zone d'installation doit être de 93% maximum (à 40°C).

Cet avertisseur combiné dispose d'un boîtier rouge et le coloris du signal lumineux est au choix (rouge, bleu, vert, orange, transparent, blanc opale) selon vos besoins. Le rouge est généralement associé à une urgence, l'orange concerne un avertissement et le vert indique que tout est en ordre. Les autres coloris peuvent être utilisés selon les spécificités de votre activité. Vous pouvez également sélectionner un éclairage Xénon (5 joules) ou LED (12 LED haute luminosité pour la version 24 Vcc et 25 LED haute luminosité pour les autres versions). Le premier vous offrira un large choix en termes de voltage et le second est la solution la plus économique. Dans les deux cas, le nombre de flashs par minute s'élève à 60 et la consommation d'énergie est limitée.

Pour s'adapter à l'utilisation souhaitée, il est possible d'activer la fonction sonore ou la fonction lumineuse ou les 2 (selon le mode de câblage choisi lors de l'installation).

Découvrez aussi notre colonne de signalisation industrielle à configurer.

Vous pouvez le disposer dans de nombreux environnements tels que (liste à titre d'exemple) :

- Alarmes d'évacuation ou d'intrusion
- Zones de contrôle (environnements industriels et marins)
- Transports de conteneurs
- Dysfonctionnements agissants sur la sécurité (travailleurs, bâtiments...)

- ...

Le tableau ci-dessous vous permet de mieux comprendre combien de décibels sont nécessaires selon l'environnement dans lequel vous souhaitez positionner votre avertisseur lumineux et sonore.

	De 0 à 65 dB	De 65 à 100 dB	De 100 à 120 dB	De 120 à 180 dB
Types d'environnements professionnels	Faibles bruits, environnements peu bruyants	Bruits moyens, locaux commerciaux, ERP, usines	Bruits forts, usines bruyantes, espaces extérieurs	Bruits très forts, usines très bruyantes, espaces extérieurs et utilisation marine
Exemples de bruits (à titre indicatif)	Bibliothèque, bureau	Aspirateur, restaurant bruyant	Marteau-piqueur, scie à chaîne	Sirène d'alerte aérienne, lancement de fusée (seuil de douleur à 150 dB)

Les décibels sont mesurés à 1 mètre de distance de la source du bruit. N'hésitez pas à vous faire conseiller par un professionnel qui pourra étudier le lieu dans lequel vous souhaitez installer l'appareil en cas de besoin.

Pour compléter votre installation, nous vous proposons davantage de solutions de signalisation lumineuse industrielle et sonore.

Comment installer l'avertisseur sonore et lumineux ?

L'avertisseur sonore et lumineux doit être installé (en intérieur ou en extérieur) sur une surface plane (telle qu'un mur), le plus possible à l'écart de vibrations. Assurez-vous de couper le courant avant de fixer ou de manipuler le produit. Pour une visibilité à 360° de la signalisation, nous vous recommandons notre avertisseur industriel combiné tricolore.

Cet avertisseur s'active via une alimentation électrique et un contact de commande externe. Il peut, par exemple, être déclenché par un interrupteur, un relais ou toute autre source de contact sec.

Pour faciliter sa mise en place, des zones de fixation sont prédéfinies et visibles sur le boîtier. Le matériel de fixation n'étant pas fourni, nous vous recommandons de vous munir de vis de 4,5 mm de diamètre et de 20 mm de longueur et de veiller à les serrer correctement. Un presse-étoupe adapté sera nécessaire pour garantir l'IP de l'appareil. L'avertisseur lumineux et sonore dispose de ferrites à boucler deux fois pour assurer un niveau de sécurité supplémentaire. Vous pouvez modifier la tonalité lors de l’installation et du branchement sur le circuit.

Cet avertisseur peut être connecté via 2 systèmes :

- 3 fils électriques pour 2 niveaux (polarité inversée) : L'avertisseur n'a besoin que de 2 fils électriques pour fournir un signal continu ou discontinu. Afin de pouvoir passer d'un signal à un autre, il sera nécessaire d'utiliser un fil supplémentaire.
- 2 fils électriques pour 2 niveaux (seuil de tension avec résistance en fin de ligne) : L'avertisseur peut être utilisé avec seulement 2 fils électriques pour avoir un mode continu ou discontinu. Pour passer de l'un à l'autre, le contrôle peut également se faire avec uniquement 2 fils grâce à une résistance filaire ou à film métallique (3k3 Ohms et 0,5 W).

Lors de la livraison de l'avertisseur sonore et lumineux industriel, les éléments sonore et lumineux sont séparés du boîtier pour faciliter sa mise en place. Nous vous conseillons de suivre la fiche d'installation fournie dans le colis et faire appel à un professionnel pour effectuer l'installation.

Quelles sont les caractéristiques de l'avertisseur industriel ?

Puissance sonore : 108 dB (à 1 mètre)

Couleurs (au choix) :

- Rouge
- Bleu
- Vert
- Orange
- Transparent
- Blanc opale

Matériaux (résistants aux UV) :

- Boîtier : plastique ABS ignifugé
- Lentille : polycarbonate ignifugé
- Fixations : acier inoxydable

Indice de protection : IP65

Tension d'alimentation (au choix) et éclairage (au choix) :

- 24 Vcc - Xénon ou LED
- 48 Vcc - Xénon ou LED
- 115 Vca - Xénon ou LED
- 230 Vca - Xénon ou LED

Consommation électrique :

- 24 Vcc - 345 mA (Xénon) ou 70 mA (LED)
- 48 Vcc - 190 mA (Xénon) ou 106 mA (LED)
- 115 Vca - 140 mA (Xénon) ou 80 mA (LED)
- 230 Vca - 130 mA (Xénon) ou 56 mA (LED)

Fréquence : 50/60 Hz

Dimensions :

- Longueur : 91,5 mm
- Hauteur : 183 mm

- Profondeur : 82,5 mm

Poids : 0,57 kg

Moflash garantit l'avertisseur industriel durant 1 an. Il est également conforme aux normes CE et RoHS (limitation de l'emploi de matériaux dangereux dans les appareils distribués en Europe) et MED (appareil utilisable par des navires de l'UE).

Afin de garder en bon état votre appareil, nous vous conseillons de le nettoyer régulièrement avec un chiffon, sans produits à base de pétrole.

Cet appareil est considéré comme DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques). Il doit alors être confié à une société gérant le traitement de ce type de déchets et non jeté avec les ordures ménagères.